

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. IDENTIFICATION

Nom du produit : ENDUST AGRUMES Code de produit : 57410
NOM DE L'ENTREPRISE : NUVO RETAIL GROUP
ADRESSE : Calgary, AB, Canada T2E 8W7

N° DE TÉL. D'URGENCE : 855-363-8781
N° DE TÉL. POUR INFORMATION : 855-363-8781
Utilisation du produit : Produit d'époussetage

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION

Aérosol inflammable
Gaz sous pression 2
Gaz liquéfié



MENTION D'AVERTISSEMENT : Attention

Mentions de danger

Aérosol inflammable
Contient un gaz sous pression; peut exploser s'il est chauffé

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.
Ne pas fumer.
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
Contenant sous pression – Ne pas percer ou brûler, même après usage.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C / 122 °F.
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Dénomination chimique	N° CAS	Pourcentage
HUILE DE VASELINE CODEX	8042-47-5	25,20
HYDROCARBURE ISOPARAFFINIQUE	64742-47-8	7,90
PROPANE	74-98-6	7,00

4. PREMIERS SOINS

INHALATION : Amener la victime à l'air frais. Administrer de l'oxygène au besoin. Pratiquer la respiration artificielle en cas d'arrêt respiratoire. Consulter un médecin.

CONTACT OCULAIRE : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau fraîche pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

CONTACT CUTANÉ : Essuyer avec une serviette. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

INGESTION : Voie d'exposition peu probable.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés : L'exposition répétée peut provoquer le dessèchement ou des gerçures de la peau. Peut provoquer de la somnolence et des étourdissements.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire : Aucune connue.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés et inappropriés : Mousse, mousse antialcool, CO₂, poudre chimique, eau pulvérisé. L'eau pulvérisée peut s'avérer inefficace.

Dangers spécifiques du produit dangereux : Les contenants fermés peuvent exploser suite à une accumulation de pression lorsqu'ils sont exposés à une chaleur extrême et se vider de leur contenu. Le contenu liquide du contenant n'entretiendra pas la combustion. La surexposition aux produits de décomposition peut présenter un danger pour la santé. Les symptômes peuvent ne pas être immédiatement apparents. Consulter un médecin. Les produits de décomposition dangereux comprennent le dioxyde de carbone, le monoxyde de carbone et d'autres vapeurs toxiques.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers : De l'eau peut être utilisée pour refroidir les contenants et empêcher une accumulation de pression et une explosion lorsqu'ils sont exposés à une chaleur extrême. Porter des lunettes de sécurité et utiliser un appareil respiratoire autonome. Si de l'eau est utilisée, il est préférable d'utiliser des lances brouillard.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence : Éviter de respirer les vapeurs. Ventiler le secteur. Retirer toutes les sources d'inflammation.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage : Nettoyer avec un matériau absorbant et placer dans des contenants fermés pour élimination.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention : Ne pas percer ni incinérer (brûler) les contenants en métal. Ne pas introduire d'épingles, de clous ou tout autre objet pointu dans l'ouverture sur le dessus du contenant. Ne pas vaporiser dans les yeux. Ne pas ingérer le produit. Consulter l'étiquette du produit pour obtenir d'autres renseignements.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités : Conserver et utiliser dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Ne pas entreposer à une température supérieure à 49 °C (120 °F).

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom chimique / N° CAS	Limites d'exposition de l'OSHA	Limites d'exposition de l'ACGIH	Autres limites d'exposition
HUILE DE VASELINE CODEX 8042-47-5	PEL-TWA : Brouillard 5 mg/m ³	TLV-TWA : Brouillard 5 mg/m ³	
HYDROCARBURE ISOPARAFFINIQUE 64742-47-8	Non établies	Non établies	
PROPANE 74-98-6	Non établies	TWA : 1 000 ppm	

Contrôles d'ingénierie appropriés : Une ventilation suffisante pour prévenir toute inhalation des vapeurs. Une ventilation générale et/ou par aspiration à la source en volume suffisant pour maintenir la PEL/TLV de la plupart des ingrédients dangereux sous la limite acceptable et la LEI sous la limite fixée.

Mesures de protection individuelle :

Protection des voies respiratoires : Aucune dans des conditions d'utilisation normales. Éviter de respirer les vapeurs. Dans les zones restreintes, utiliser un respirateur à cartouche filtrante combinée approuvé, conçu pour éliminer à la fois les particules et les vapeurs. Dans les zones exiguës, utiliser un respirateur ou une cagoule à adduction d'air approuvé. Il est nécessaire d'utiliser un appareil respiratoire autonome lorsque la concentration des vapeurs dépasse les limites PEL/TLV.

Gants de protection : Aucun dans des conditions d'utilisation normales. Porter des gants résistant aux solvants lors d'un contact prolongé ou répété.

Protection des yeux : Aucune dans des conditions d'utilisation normales. Cependant, si indiqué, porter des lunettes de sécurité à coques ou un écran facial.

Autre vêtement ou équipement de protection : Aucun dans des conditions d'utilisation normales. Cependant, il est recommandé de porter un tablier ou d'autres vêtements résistant aux solvants. Il est recommandé d'avoir des bassins oculaires et des douches d'urgences sur le lieu de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Produit aérosol	Odeur : Agrumes
Tension de vapeur : Non déterminée	Seuil olfactif : Non déterminé
Densité de vapeur : Plus lourd que l'air	pH : Sans objet
Densité relative : Non déterminée	Point de fusion : Non déterminé
Point de congélation : Non déterminé	Solubilité : Non déterminée
Point d'ébullition : Non déterminé	Point d'éclair : Non déterminé
Taux d'évaporation : Plus lent que l'éther	Inflammabilité : Aérosol niveau 1
Limites d'explosibilité : Sans objet	Température d'auto-inflammation : Non déterminée
Température de décomposition : Non déterminée	Viscosité : Non déterminée
Coefficient de partage n-octanol/eau : Non déterminé	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non réactif dans des conditions d'utilisation normales.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions de stockage et de manutention normales.

Risque de réactions dangereuses : Aucun connu.

Matériaux incompatibles : Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux : Aucun connu.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Aucune étude toxicologique à long terme n'a été menée pour ce produit.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucune étude écologique à long terme n'a été menée pour ce produit.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément à la réglementation locale, provinciale et fédérale. Avant de procéder au nettoyage, consulter les données sur les dangers dans les autres sections de cette fiche.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre : Désignation officielle de transport du département des Transports des É.-U. : Aucune requise conformément au règlement 49 CFR 173.306(i) pour les produits conformes aux dispositions relatives aux quantités limitées. Description des marchandises aux fins de l'expédition : Produit de nettoyage, ND.

Transport maritime : Désignation officielle de transport du département des Transports des É.-U. et code IMDG : UN1950, Aérosols, 2.1, QTÉ LTÉE.

Transport aérien : Désignation officielle de transport du département des Transports des É.-U. et de l'IATA : UN1950, Aérosols, inflammable, 2.1, QTÉ LTÉE (l'instruction d'emballage Y203 s'applique).

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire du TSCA ou en sont exemptés.

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de révision : 2017-03-08

Révision 0

Date d'impression : 2017-03-08

LES RENSEIGNEMENTS DONNÉS ICI SONT BASÉS SUR DES DONNÉES CONSIDÉRÉES COMME ÉTANT EXACTES. CEPENDANT, AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE N'EST FOURNIE CONCERNANT L'EXACTITUDE DES DONNÉES OU LES RÉSULTATS POUVANT ÊTRE OBTENUS AVEC L'UTILISATION DU PRODUIT. PUISQUE NOUS NE SOMMES PAS EN MESURE DE CONTRÔLER LES CONDITIONS D'EMPLOI DU PRODUIT, NOUS D'ASSUMONS AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR SON UTILISATION.